

La reprogrammation posturale vise, à travers de brefs exercices d'expiration forcée (2 fois 5 minutes/jour), à se détendre et à mieux sentir son corps, ainsi que les zones de tension et, finalement, à pouvoir par la suite se détendre de manière autonome. Au début, l'enfant effectue les exercices en compagnie de ses parents, l'interaction relationnelle ayant un effet bénéfique.

Les semelles (proprioceptives à réflecteurs infrarouges) agissent sur la plante des pieds et produisent une détente musculaire des membres inférieurs et du bassin et contribuent à rééquilibrer la colonne vertébrale.

Théoriquement, les prismes ne devraient pas être portés plus de dix-huit mois, si la reprogrammation posturale (active !) est bien effectuée par l'enfant AVEC le soutien de ses parents.

Comme dit précédemment, la prise en charge de l'enfant dyslexique doit être globale et multi-sensorielle. Les orthophonistes doivent poursuivre la rééducation particulière du langage en aidant l'enfant à développer des stratégies et les enseignants doivent faire une démarche d'enseignement conçue en fonction des capacités (diverses !) de l'enfant, sans a priori. Il est possible encore d'aider l'enfant par des aides visuelles telles les verres chromaGen (lunettes ou verres de contact) ou les filtres d'Irlen. Ces moyens permettent de stabiliser les textes en améliorant le contraste par stimulation des voies magnocellulaires de la vision (saccades, stabilité du regard, etc.).

En résumé, face à la complexité de la situation de l'enfant dyslexique ou en difficulté d'apprentissage, l'ophtalmologue n'a pas la prétention de tout révolutionner, mais il apporte sa contribution au soutien que nécessite un enfant dyslexique grâce à l'évaluation des troubles visuels et proprioceptifs et en proposant des aides visuelles. Celles-ci devraient faciliter la prise en charge orthophonique. Le but ultime reste la diminution, voire la disparition totale de la souffrance personnelle de l'enfant et familiale liée à cette condition.

Mise sur pied du programme de dépistage du cancer du sein dans le canton de Neuchâtel

Situation dans le canton de Neuchâtel

A la fin mai 2006, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel a donné son aval à la mise en place d'un programme organisé de dépistage du cancer du sein dans le canton de Neuchâtel, en collaboration avec le canton du Jura. Cette décision fait suite au don de 1,4 million de francs octroyé à cette fin à l'automne 2005 par la Banque cantonale neuchâteloise.

Une association, dénommée « Centre de dépistage du cancer du sein Jura-Neuchâtel », a été créée par les cantons du Jura et de Neuchâtel. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2006 avec la signature de ses statuts par les chefs des Départements de la santé de ces deux cantons. Elle a intégré le Centre jurassien de dépistage, structure chargée de gérer le programme de dépistage en cours dans le canton du Jura depuis mai 2005. Le but de cette association est de promouvoir, organiser, gérer et mener à bien un programme de dépistage du cancer du sein par mammographie, commun aux cantons du Jura et de Neuchâtel.

La mise sur pied du programme de dépistage organisé par mammographie dans le canton de Neuchâtel, en collaboration avec les différents partenaires concernés, notamment les six instituts de radiologie que compte le canton, est en phase de finalisation. Certaines modalités de cette collaboration restent toutefois encore à régler (tarifs pour les mammographies, disponibilités des instituts). L'envoi des premières invitations au public-cible et la réalisation des premières mammographies de dépistage sont prévus dans le courant du 2^e trimestre 2007. Toutes les Neuchâteloises âgées de 50 à 70 ans, soit plus de 20'500 personnes, seront invitées dans les deux ans qui suivent à faire une mammographie de dépistage dans le cadre du programme mis sur pied dans le canton. Les invitations seront réparties dans le temps et renouvelées tous les deux ans.

En règle générale, les femmes de plus de 70 ans ne sont plus invitées systématiquement au dépistage, mais elles sont intégrées au programme lorsque la mammographie de dépistage leur est prescrite par un médecin ou lorsqu'elles désirent spontanément faire cet examen.

Le coût de l'examen sera pris en charge dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins par les assureurs-maladie, hors franchise. La quote-part de 10%, normalement à charge de l'assurée, sera financée par la Ligue neuchâteloise contre le cancer. Cet examen sera ainsi **gratuit** pour toutes les participantes.

Différentes actions d'information et de sensibilisation, telles que séances d'information et exposition, seront organisées à l'intention du public-cible dans le courant de ce printemps.

Une séance d'information sera organisée à l'intention des médecins neuchâtelois dans le cadre des demi-journées cantonales de formation continue, courant mai 2007. Le programme de dépistage du cancer du sein et son mode de fonctionnement seront présentés au cours de cette rencontre.

Un classeur présentant le dépistage du cancer du sein par mammographie a été élaboré tout spécialement à l'attention des médecins. Il sera remis lors de la séance susmentionnée ainsi que d'autres documents, notamment les ordonnances pour prescrire la mammographie dans le cadre du programme de dépistage.

Nous profitons également de l'occasion pour vous annoncer que la **Dresse Ingrid Bidlingmeyer, médecin généraliste à Neuchâtel**, a été engagée à temps partiel comme médecin répondant du Centre de dépistage pour le canton de Neuchâtel. Elle se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Quelques statistiques et définitions

Le cancer du sein est un problème majeur de santé publique puisqu'il touche une femme sur neuf au cours de sa vie. Chaque année, 5'300 femmes sont atteintes de cette maladie en Suisse. Selon l'Office fédéral de la statistique, le cancer du sein représente la première cause de mortalité par cancer chez la femme, soit environ 1'400 décès chaque année. La mammographie de dépistage est un examen radiologique des seins pratiqué à intervalle régulier chez les femmes sans symptôme ou risque particulier, dans le but de détecter une anomalie à un stade précoce. On ne peut pas

empêcher l'apparition du cancer, mais un diagnostic précoce permet d'améliorer la survie et la qualité de vie des personnes concernées. La mammographie est actuellement la seule mesure scientifiquement validée permettant de faire **baissier la mortalité par cancer du sein de l'ordre de 22 à 35 % dans la population-cible.**

Critères de qualité

La mise sur pied d'un programme de dépistage doit se faire dans le **respect de critères de qualité définis au niveau national et européen, à savoir notamment :**

- les mammographies doivent systématiquement être examinées par au moins deux médecins radiologues. La double lecture systématique augmente la détection des cancers de 10 à 15 %;
- les médecins radiologues et les techniciennes/techniciens en radiologie médicale (TRM), qui participent au programme de dépistage, doivent tous suivre une formation spécifique avant de commencer leur activité. Des formations continues sont régulièrement organisées à leur intention;
- les appareils utilisés doivent répondre aux normes européennes; ceci implique des contrôles annuels, hebdomadaires et quotidiens des installations;
- si des examens complémentaires sont nécessaires, le responsable médical du programme, avec l'accord des participantes, s'assure qu'un suivi médical approprié est organisé par le médecin de référence;
- le déroulement et les résultats du programme sont évalués à intervalles réguliers par des experts.

Bénéfices et inconvénients de la mammographie de dépistage

Bénéfices :

Le dépistage systématique permet de rassurer la majorité des femmes en confirmant l'absence de toute anomalie.

Cet examen permet de détecter une anomalie à un stade où elle ne peut pas encore être palpée, ni décelée par d'autres signes. Le diagnostic précoce permet ainsi :

- de meilleures chances de survie;
- un traitement chirurgical souvent moins lourd (ablation de la tumeur et non du sein)
- une diminution des traitements de chimiothérapie.

Inconvénients :

Comme tout examen médical, la mammographie est parfois ressentie comme un moment désagréable et stressant. Elle est également génératrice d'angoisse, en particulier pendant les jours qui précèdent la communication du résultat.

La mammographie de dépistage peut montrer une anomalie qui, après des examens complémentaires, s'avère être le plus souvent un problème bénin (kyste ou fibrome); il s'agit alors d'un « faux positif ».

Très rare mais plus grave, il peut arriver qu'un cancer du sein ne soit pas vu sur la mammographie ou qu'il apparaisse dans l'intervalle qui sépare deux mammographies (24 mois); il s'agit alors d'un « faux négatif ».

Un cancer du sein peut aussi être diagnostiqué alors qu'il ne se serait jamais manifesté; on parle alors de surdiagnostic.

Dépistage ou diagnostic

La mammographie de diagnostic est un examen prescrit par le médecin lorsque la personne présente un problème aux seins dont on veut connaître la nature. La mammographie est alors accompagnée d'autres examens (palpation, échographie, etc.).

La mammographie de dépistage est un examen préventif, proposé à toutes les femmes qui ne signalent aucun problème aux seins. Son but est de détecter de manière précoce les signes radiologiques d'un cancer. Il peut s'effectuer dans le cadre d'un programme organisé ou sur prescription du médecin dans le cadre d'une consultation radiologique individuelle (mammographie opportuniste ou individuelle).

Collaboration interdisciplinaire

Pour le bon déroulement du programme de dépistage, il est essentiel de développer une collaboration efficace avec l'ensemble des partenaires concernés, notamment pour assurer :

- un taux de participation élevé;
- le suivi d'une patiente dans la démarche diagnostique;
- la récolte des données en vue de l'évaluation du programme de dépistage.

Comment se déroule le dépistage organisé

Le dépistage du cancer du sein est dit « organisé » ou « systématique », car il s'agit d'un **programme de santé publique**. L'objectif est de toucher

toutes les femmes concernées, en particulier celles n'ayant pas tendance à consulter de médecin spontanément.

- Le dépistage se fait sur invitation personnalisée, renouvelée tous les deux ans.
 - La personne choisit librement l'institut de radiologie dans lequel elle souhaite réaliser sa mammographie sur une liste qui est jointe à l'invitation et qui comprend les coordonnées de tous les instituts de radiologie ayant accepté de suivre les procédures exigées par le programme de dépistage.
 - C'est la/le TRM qui s'occupe de la personne lorsqu'elle se présente à son rendez-vous. Le médecin radiologue n'est pas présent et il n'y a pas de consultation radiologique avec lui après l'examen. Avant de faire les clichés, la/le TRM va compléter le questionnaire de santé de la personne qui est joint à la lettre d'invitation.
 - La lecture des radiographies est faite indépendamment par deux médecins radiologues. En cas de divergence, une lecture supplémentaire est confiée à un troisième radiologue.
 - Le médecin de référence et la participante reçoivent le résultat de la mammographie par courrier, dans un délai de 8 à 10 jours ouvrables suivant l'examen.
 - Si le résultat du dépistage est négatif, la femme sera invitée environ deux ans plus tard pour une nouvelle mammographie de dépistage. Si le résultat est positif, des examens complémentaires sont nécessaires pour déterminer s'il s'agit d'un cancer ou non. Il s'agit alors de la phase de démarche diagnostique, confiée au médecin de référence que la personne aura désigné.
 - Si d'autres examens sont nécessaires, radiologiques ou échographiques, ils sont ainsi effectués ultérieurement.
- Un coupon-réponse est également joint à la lettre d'invitation, afin de permettre à la personne invitée d'indiquer le motif du report de sa participation (mammographie faite il y a moins de deux ans) ou de son inéligibilité (cancer du sein, port de prothèses mammaires) à faire sa mammographie de dépistage dans le cadre du programme.
- Une brochure d'information et de présentation du programme de dépistage est aussi envoyée avec la lettre d'invitation.